



Question concernant la prise en charge a 100 pourcent de la secu

Par **krislenny**, le **17/05/2009** à **23:55**

Bonjour, rnvoila, ma femme a accoucher de 2 enfants qui ont 4 ans et 2 ans aujourd'hui, rnsuite a cela elle a eu une eventration et une hernie ombilicale avec une surcharge pondérale elle a donc decider de faire une abdominaux plastie avec prise en charge a 100 pourcent de la secu .rnLe 100 pourcent a été refuser par la secu suite a une visite avec un medecin conseil.rnElle a donc fait un recours auprès de la secu car se refus est injustifier pour le chirurgien privé avec qui elle avait pris contact pour faire cette operation.rnElle a envoyer a la secu sa lettre motivant l'incomprehention du refus avec des photos qui l'accompagne qu'elle devait faire avant l'operation.rnelle a donc envoyer en recour tout ceci en recommander avec accosé de rec.rnma question est la suivante:rncombien de temp doit on attendre leur reponse et ya til un delais qu'il ne doivent pas depasser qui jouerait en notre faveur?rnmci de ce que vous pourrez m'apporterrnchristophe